

France Rein en faveur de l'obligation vaccinale

Paris, le 19/07/2017 - Le 5 juillet dernier, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a confirmé la décision de rendre obligatoires 11 vaccins pour la petite enfance. France Rein se félicite de cette décision, qui est un geste de solidarité fort envers les populations fragilisées, dont font partie les personnes en insuffisance rénale.

Les 80 000 personnes dialysées ou greffées du rein que compte la France constituent une population rendue vulnérable par un système immunitaire très affaibli. Pour ces personnes en insuffisance rénale chronique, le vaccin est indispensable. Ainsi, l'actuelle pénurie en vaccins contre l'hépatite B (que France Rein avait dénoncée en février dernier en alertant la Ministre de l'époque, Marisol Touraine) a conduit le Haut Conseil en Santé publique à faire des insuffisants rénaux une cible prioritaire pour ce vaccin (permettant ainsi aux pré-dialysés et dialysés d'éviter les problèmes d'accès à la greffe).

Mais la vaccination n'est pas seulement l'affaire des plus vulnérables, elle est l'affaire de tous. En se faisant vacciner, on évite de transmettre des maladies aux autres, enfants, personnes âgées et/ou malades en particulier. C'est donc un acte de solidarité et pour reprendre la métaphore autoroutière d'Agnès Buzyn, « Vous n'avez pas le choix d'appliquer ou non le Code de la route, parce que de son application dépend non seulement votre vie, mais aussi celle de vos concitoyens. C'est la même chose avec la vaccination. » Aujourd'hui, quelques lobbies anti-scientifiques s'appuient sur quelques très rares effets secondaires pour discréditer les vaccins qui sauvent des millions de vies. A l'heure où près de 40 % des Français disent se méfier de la vaccination, il est utile de rappeler que la vaccination systématique des patients insuffisants rénaux contre le virus de l'hépatite virale B a permis une diminution majeure de sa prévalence chez les patients dialysés et transplantés rénaux.

Un nécessaire temps d'explication

Afin que la future obligation vaccinale ne soit pas considérée comme un passage en force et que chacun puisse en comprendre l'intérêt, il convient de mettre en place une campagne d'information tournée vers le grand public, sur le bénéfice/risques de la vaccination. Simultanément, il convient de combattre toutes les formes de désinformation sur les vaccins, nombreuses sur les réseaux sociaux. France Rein s'y attache au quotidien, en s'appuyant sur des arguments scientifiquement prouvés.

Il est grand temps que soit mis fin à la distinction délétère entre vaccins obligatoires et recommandés. Si un vaccin est souhaitable, alors il doit pouvoir s'imposer. Ce « devoir vaccinal » relève d'un principe de solidarité envers toutes les personnes vulnérables, dont font partie les personnes en insuffisance rénale.